

Syam s'engage concrètement aux côtés des acteurs de la formation

PAR STEPHANIE BUITEKANT

2023 sera une année symbolique pour SYAM. Celle où sa volonté de s'associer à la formation des futurs menuisiers-poseurs va s'incarner en une action concrète, menée en partenariat avec l'association BTP CFA d'Occitanie. Rencontre avec Erwan Thomas, Directeur Opérationnel chez Syam, et Stéphane Renard, chargé de mission au BTP-CFA.



Deux menuisiers poseurs se sécurisent grâce au SYAM ©SYAM

Erwan Thomas, pouvez-vous nous présenter ce partenariat ?

En 2015, mon prédécesseur avait déjà initié cette démarche en proposant au CFA de Perpignan d'acquiescer un Syam, s'intégrant dans la formation des apprentis techniciens-poseurs aluminium et verre. Pour 2023, nous avons décidé avec Mr RENARD (chargé de mission SST) d'aller plus loin et d'étendre ce dispositif à l'ensemble des apprenants amenés à travailler au contact du vide sur tous les CFA d'Occitanie. L'objectif est double : promouvoir le Syam auprès des futurs professionnels et formateurs, mais aussi prendre activement part au renforcement de la conscientisation de la prise de risque professionnel. En l'occurrence ici, du risque de chute de hauteur. Le Syam sera ainsi présenté aux apprenants comme un des dispositifs permettant, en cas d'impossibilité de mise en œuvre d'une protection collective, d'assurer leur sécurité. Au total, 5 sites de formation et plus de 3 000 apprenants sont concernés par cette action, programmée pour le début de l'année 2023.

J'ajoute que notre soutien plein et entier aux CFA régionaux s'étend à toute la sécurisation du travail en hauteur par l'intermédiaire du concept de notre groupe "La Hauteur en Confiance". A ce titre, nous travaillons avec l'ensemble des équipes pédagogiques concernées afin de mettre en place au sein des différents établissements toutes les

structures/modules d'échafaudages de pieds de marque COMABI qui leur permettront de répondre demain à l'ensemble des exigences des formations Échafaudages de pieds -R408.

Stéphane Renard, comment définiriez-vous précisément votre mission ?

Très récemment, une réforme de l'enseignement professionnel a vu le jour. Cette dernière invite, entre autres mesures, les formateurs, à développer chez les apprenants davantage de savoir-être et de savoirs associés au métier. Dans le cas des futurs installateurs poseurs de menuiseries aluminium et verre, le risque de chute de hauteur a clairement été identifié comme un risque métier auxquels les jeunes devaient être davantage sensibilisés. En tant que chargé de mission de l'association BTP CFA Occitanie, j'ai en charge le développement des risques métiers pour chaque formation dispensée par l'ensemble des CFA. Dans le cas d'espèce, il s'agit de développer chez les apprenants les savoirs associés au métier d'installateur-poseur.

Comment ce dispositif va t-il concrètement se déployer ?

Les apprenants suivent un rythme d'alternance spécifique. Alors qu'ils restent trois semaines dans les entreprises qui les ont recrutés et les forment, ils ne sont présents qu'une semaine par mois au CFA. Il s'agit donc pour les formateurs et l'ensemble de l'équipe pédagogique d'aller droit au but dans la diffusion de contenus élaborés à leur attention. Pour permettre de créer chez ces futurs professionnels les réflexes nécessaires à une bonne évaluation du danger et au déploiement d'actions de protection idoines, nous avons conçu un dispositif s'organisant en plusieurs étapes. Nous mettons actuellement en œuvre la première étape, consistant dans le déploiement, auprès des formateurs, d'une opération de communication à large échelle, les invitant à choisir un risque métier spécifique pour chaque catégorie de diplômes préparés. Nous

ne souhaitons pas leur imposer nos choix, mais leur suggérer, outils et supports pédagogiques à l'appui, une thématique particulière, à développer au cours de l'année. Cette thématique devant, idéalement, être abordée lors de plusieurs séances.

Les formateurs devront-ils maîtriser le fonctionnement du Syam en amont ?

C'est en effet le scénario le plus vertueux. Néanmoins, et pour des contraintes de temps, il est possible que des intervenants – dont moi-même – se rendent directement dans les salles de formation pour réaliser une démonstration. Encore une fois, il s'agit d'une action de sensibilisation avant tout. Mais à moyen terme, l'objectif reste d'impliquer le plus possible les formateurs dans ce dispositif.

Les futurs installateurs-poseurs ne seront-ils donc pas amenés à pratiquer au cours de cette action de sensibilisation ?

Comme dit, le temps de présence au CFA de nos apprentis est réellement compté. Nous avons davantage le souhait de créer chez le futur professionnel un réflexe quasi-Pavlovien ! L'objectif est qu'il soit en mesure d'identifier une situation à risque de chute dans son quotidien et de proposer à son employeur d'investir dans un système de protection individuel si la mise en place d'une protection collective est impossible. Dans ce contexte, le Syam me semble en effet un très bon catalyseur dans notre démarche de prévention. Il s'agit d'un objet concret, que l'on peut manipuler dans une salle de formation et qui, à lui seul, illustre toute cette démarche. Les apprenants pourront donc éventuellement manipuler le Syam, mais en aucun cas ne ressortiront du CFA en sachant l'utiliser ou avec une "attestation d'habilitation". L'objectif n'est pas là. Pour permettre à l'ensemble des jeunes concernés d'avoir pu être sensibilisés aux risques métiers, et en particulier aux chutes de hauteur, cette sensibilisation pourra être réalisée dans le cadre de la discipline

"Prévention Sécurité Environnement" (PSE), nécessairement dispensée en CFA et faisant l'objet d'une évaluation, conformément aux dispositions émises par l'Organisme Professionnel de Prévention Bâtiment Travaux Publics (OPPBTP).

Erwan Thomas, avez-vous déjà évalué les ventes potentielles de Syam induites par ce dispositif ?

C'est avant tout pour apporter "notre pierre à l'édifice" et participer activement à la diminution drastique du nombre de victimes que nous souhaitons, dès leur parcours de formation, sensibiliser les jeunes aux risques professionnels liés à la pratique de leur métier. Dans ce contexte, nous pourrions également fournir, à des tarifs adaptés, des équipements complets aux CFA des autres régions en faisant la demande. Et bien sûr, nous nous tenons à la disposition des entreprises d'accueil pour les informer sur nos différents produits et services.